

Questions de la session de septembre 2018

N°	Député/Députée	Titre	Page
----	----------------	-------	------



Grand Conseil (Bureau du Grand Conseil)

10	Heyer (Perrefitte, PLR)	Débuter la session de septembre le mardi après Chindon ?	2
----	-------------------------	--	---

Questions de la session de septembre 2018

Intervention parlementaire : Question 10

Déposée le : 03.09.2018

Déposée par : Heyer (Perrefitte, PLR)

Réponse : Bureau du Grand Conseil

Débuter la session de septembre le mardi après Châindon ?

Depuis juin 2018, la Foire de Châindon, qui a lieu le premier lundi du mois de septembre, fait partie des traditions vivantes nationales et accueille chaque année plus de 50 000 personnes. Les députés du canton de Berne ne peuvent y participer en raison de la session qui débute chaque année le lundi en question.

Question :

- Le Conseil-exécutif pourrait-il envisager de faire débuter la session de septembre le mardi ?

Réponse du Bureau du Grand Conseil

Pour que la Foire de Châindon ne tombe plus pendant la session de septembre, il faudrait déplacer la session d'une à deux semaines. Cela se répercuterait sur la planification du travail des commissions et de l'administration et serait difficilement praticable compte tenu des vacances scolaires.

Par ailleurs, lorsque les sessions commencent un mardi, toute la procédure de traitement des interventions urgentes et des questions est bouleversée. Le raccourcissement des délais se traduit par une surcharge de travail considérable pour l'administration.

En adaptant les dates de la session de septembre à la Foire de Châindon, on créerait un précédent pour d'autres manifestations à caractère traditionnel.

En raison de la planification du travail de l'administration, il n'est pas possible de décaler la session de septembre à court ou à moyen terme. Un décalage à un horizon plus lointain doit être demandé au Bureau du Grand Conseil, qui adopte le plan des sessions (art. 25, al. 2 RGC).

Destinataire

- Grand Conseil